

ELABORATION D'UN REGLEMENT INTERIEUR CONSENSUEL ET PARTICIPATIF

| DEMARCHE D'ELABORATION D'UN REGLEMENT INTERIEUR CONSENSUEL ET PARTICIPATIF | DIFFICULTES EVENTUELLES DANS L'ELABORATION ET DANS L'APPLICATION DU RI. |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - Convocation d'une Assemblée Générale pour consulter la communauté et obtenir son adhésion et sa participation ; - Mise sur pied d'un comité d'élaboration représentatif des acteurs du collège - Validation par le CGE ; - Diffusion et partage avec les acteurs. | <ul style="list-style-type: none"> - Non adhésion des acteurs. - Mauvaise compréhension du lien entre la loi 61-33 sur la morale et déontologie professionnelle et les normes et valeurs qui structurent le RI. - Déficit/absence de personnel d'encadrement. - L'existence de groupes de pression. |